

06 JAN. 2015

Service Courrier

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS**

**SEANCE du 12 DECEMBRE 2014**

**DLB 1080/2014**

L'an deux mille quatorze et le Vendredi 12 Décembre 2014, à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Présents** : Alain VOGEL-SINGER, Alain BIOLA, Louis BORRAS, Bernard CHAUD, Bruno JULIEN, Jean-Pierre LAMBERT, Dominique MARCOS, Jean-Claude RENU, José SATORRE, Michel SUERE, Claude BASTIER, Philippe AUDOUI, Jean-Marie AT, Edgar SICARD, Louis BENTAJOU, Rémi BOUYALA, Louis CARME, Michel CARAYON, Marc GUERIN, Adam DA SILVA, Laurent DURBAN, Robert GAIRAUD, Cyril GAUDY, Cédric CHAUVEAU, Rémy GLOMOT, Alain GRENIER, Alain HUC, Jean-Camille PALMIER, Philippe MARTINEZ, Stéphane PEPIN-BONNET, Daniel RENAUD, Alain RYAUX, Bernard SAUCEROTTE, Michel TRINQUIER, Olivier BRUN, Christian RIGAUD, Christian ALLEMNAY, Antoine BARXIAS-CASTIES, François TAUPIN, Paul ISARD, Michel SALLES, Olivier ASTRUC.

Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Lyliane MOULARD, Marion MAERTENS, Mélanie MUR, Béatrice FRANCES, Martine VIBAREL-CARREAU, Sylvie KLEIN, Mélanie MUR.

**Absents excusés** : Laure GODEFROY, Marie-Hélène MATTIA, Christine PRADEL, Annie ROUGEOT, Annick SATGER, Muriel ICHER

Philippe HUPPE, Robert GELY, Jean-Yves LE BOZEC, Christian JANTEL, Guy ASSEMAT, Pierre USACHE, Daniel BARTHE, Philippe BOUCHE, Jean-Luc CHAILLOU, Gilles D'ETTORE, Alain DURO, Etienne NORBERT, Julien BRUNO, Michel LOUP, Jean-Louis MADALLE, Serge MALDONADO, Pierre MARHUENDA, Alain MARTI, Philippe MARTINEZ, Richard NOUGUIER, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT, Henri SAUCEROTTE, Robert SOUQUE, Christian THERON, Christophe THOMAS, Emmanuel VILLANEUVA, Claude VISTE, Gérard COMBES, Sébastien FREY, Vincent GAUDY.

**Objet : MODIFICATION DE TARIFS : REDEVANCE SPECIALE TERRAINS PARTICULIERS**

Monsieur le Président rappelle qu'actuellement, les propriétaires de terrains de loisirs de notre territoire, non soumis à la TEOM acquittent une somme de 61 € au titre de la collecte estivale et du traitement des déchets produits.

Cette somme n'a pas été réévaluée depuis 2007 et ne correspond plus au coût réel du service. A l'étude de la maquette des coûts Compta Coût, ce service est estimé à 67 € pour un bac de 120 litres, collecté 2 fois par semaine pendant 1 mois.

Monsieur le Président propose donc de prendre en compte ces éléments et d'adopter ce nouveau tarif de 67 €.

Il sollicite donc le vote du Comité Syndical sur les tarifs proposés.

Le Comité Syndical,

SOUS-PREFECTURE  
REÇU LE

23 DEC. 2014

SERVICE COURRIER


L'exposé de Monsieur le Président entendu,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Président à modifier les tarifs comme précédemment énoncé.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

Le Président, <sup>3</sup>  
  
SICTOM PEZENAS-AGDE  
**Alain VOGEL-SINGER**

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 06/01/2015 et de sa publication le 06/01/2015

A Nézignan l'Évêque, le

SICTOM PEZENAS - AGDE  
REÇU LE

06 JAN. 2015

Service Courrier

SOUS-PRÉFECTURE  
REÇU LE

23 DEC. 2014

SERVICE COURRIER



**SICTOM PEZENAS-AGDE**

Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas

Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque

Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)